

COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 AVRIL 2019

Présents au début de la séance : MM. Michel EYMARD, Patrick PILARSKI, Christian STANZER, Cécile BRAIDA, Michel FOURRIER, Yves MAUSSERT.

Arrivée en cours de séance RENCUREL Fabrice au point 5

Excusé : RENCUREL Fabrice, Jérôme ZANELLA

Pouvoir de M. Jérôme ZANELLA est donné à M. Michel EYMARD ;

Secrétaires de séance : M. Patrick PILARSKI et Mme Mylène BORRELLI.

Monsieur le Maire liste les points à l'ordre du jour.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

1. Subvention DDEN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention de la DDEN.

Le conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés attribue une subvention de 40 €

2. Modification du Point d'Apport Volontaire (PAV) à la Balme de Rencurel

Un déplacement des containers de l'entrée de la Balme Nord vers l'entrée Sud par l'entreprise Bonin pour un montant de 6 877 € HT (reste à charge de la commune) est proposé, 23 € HT.

Ce déplacement est envisagé dans le cadre de l'aménagement de sécurité de la traversée de la Balme. Le conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte ce devis de l'entreprise Bonin.

3. Travaux La Scie

Dans le cadre des dossiers de subventions validés par le Département, il reste une enveloppe de 24 120 € de travaux à effectuer.

Monsieur le Maire propose de terminer les travaux d'accessibilité de la salle intergénérationnelle avec les travaux de pose de la porte d'entrée et la réfection des sanitaires.

Il propose :

- le devis de Loïc Le Ruyet d'un montant de 16 827.00€ pour les sanitaires
- le devis de **Sanitec** pour les plans de toilette et vasque pmr d'un montant de 1 231.23 € HT
- le devis de **Cabineo** pour les cabines wc d'un montant de 4 002.72 € HT
- le devis de DL menuiserie pour la porte d'accès pour un montant de 5 600€ HT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés accepte les devis ci-dessous :

- Menuiserie : DL Menuiserie 5 600.00 € HT
- Aménagement des wc : Le Ruyet Loïc 16 827,00 € (pas de TVA)
- Cabines des sanitaires : Cabineo 4 002.72 € HT
- les plans de toilette et vasque pmr : Sanitec 1 231.23 € HT

La réhabilitation de cette salle nécessite aussi une isolation et un chauffage plus adapté que ce qui existe actuellement. C'est pourquoi il est proposé les devis :

- de l'entreprise Dherbey Coux pour un montant de 23 326.60 € HT

- de l'entreprise Aquatub pour un montant de 13 029.25 € HT
- le devis de Steven Bard pour l'électricité d'un montant de 4 625 € HT

Monsieur Le Maire sollicite l'autorisation de demander une subvention auprès du Territoire Sud Grésivaudan pour les travaux complémentaires.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

- accepte les devis ci-dessus proposés
- Mandate Monsieur le Maire pour solliciter l'attribution d'une subvention.

4. Portails école du village

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil municipal que les portails de l'école du village ne sont pas sécurisés et non adaptés pour une personne à mobilité réduite.

Le devis de réfection du petit portail de l'entrée (avec changement du sens d'ouverture), du grand portail et du portillon du jardin s'élève à 4 685 € HT.

Le devis de l'électricien pour raccorder le portail de l'entrée à l'interphone existant et pour rajouter un interphone au restaurant scolaire s'élève à 1 961 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ces devis.

5. Extension du garage de l'école du village

Monsieur le Maire rappelle l'achat du véhicule électrique.

Il était envisagé de garer ce véhicule à côté de l'école du village puisque nous n'avons pas assez de place dans le garage communal.

Le devis pour le gros œuvre du garage de l'entreprise Sylva charpente s'élève à 8 638,00 € HT.

Le devis pour la porte du garage de l'entreprise DL Menuiserie s'élève à 1 600,00 € HT Le devis pour les fondations s'élève à 5 173.50 € HT

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte les devis des entreprises Sylva charpente et de DL Menuiserie.

6. Voirie communale : travaux

Monsieur le Maire donne lecture de l'estimation de travaux de Monsieur Christian Bordel sur la voirie communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

- Accepte le plan de travaux
- Mandate Monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour un montant de travaux de 53 810 € HT
- Mandate Monsieur le Maire pour établir une consultation

7. Traversée de la Balme de Rencurel

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement de sécurité de la traversée de la Balme.

Il indique qu'il est nécessaire de déposer deux dossiers de demande de subvention auprès du Territoire, un au titre de la sécurité et l'autre au titre des travaux annexes d'aménagement de la Balme.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés mandate monsieur le Maire pour déposer deux dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

8. Chaines déneigement

Monsieur le Maire indique que les chaînes de déneigement du jcb doivent être changées.

Il donne lecture des différents devis obtenus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

- Mandate monsieur le Maire pour solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental sur un devis de 7 297.20 € HT

9. Téleskis

Monsieur le Maire indique que le réducteur du téléski de la Font doit être changé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

- Accepte le devis de FOC Transmissions
- Mandate monsieur le Maire pour solliciter la SMVIC pour la prise en charge des travaux au titre de la délibération de la CCBI du 21 juin 2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'obligation de se munir d'un SGS (Système de Gestion de Sécurité)

Il présente les devis au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

- Accepte le devis de A2C transport par câble d'un montant de 2 947.66 € HT

10. Projet de territoire

Monsieur le maire rappelle que depuis début 2018, notre Communauté de communes a missionné un bureau d'études, le cabinet New Deal, pour l'accompagner dans la **définition de son Projet de Territoire**.

La mise en œuvre du projet doit concourir au développement de chaque partie du territoire au bénéfice de l'ensemble des territoires qui composent la Communauté de communes et inversement.

« La manifestation de la solidarité communautaire doit s'effectuer dans le cadre des objectifs et des actions définies par le Projet de Territoire et non pas en fonction des objectifs spécifiques et des demandes individuelles des communes. La solidarité doit notamment s'exercer auprès des communes qui contribuent le plus à la mise en œuvre des politiques communautaires » relève le cabinet New Deal à l'issue des ateliers auxquels ont participé de nombreux élus au cours du dernier trimestre 2018

Autrement dit, personne ne doit être oublié mais tout le monde doit contribuer.

C'est dire si ce Projet de Territoire, qui doit être finalisé avant la fin 2019, comptera dans l'avenir de la commune. Contribuer à l'élaboration des politiques communautaires et au choix des actions est donc très important.

Des **documents de synthèse** rédigés par le bureau d'études marquent les différentes étapes de l'élaboration de ce projet. **Monsieur le maire rappelle que ces documents peuvent être téléchargés sur le site de la commune :**

- Lancement du travail avec les élus. Premiers éléments de diagnostic du territoire. (mars 2018)
- Diagnostic (suite) : Vision des élus et attentes de la population (juin 2018)
- Synthèse des ateliers. Analyse transversale des apports des ateliers et architecture du Projet de Territoire (mars 2019)

Il attire l'attention du Conseil sur le fait que, de son point de vue, des thématiques importantes pour la commune comme celles de l'agriculture, du tourisme ou des bassins de vie notamment, ne sont pas traitées de manière satisfaisante. Il fera part de ses observations à la Communauté de communes. Il invite chacun des élus à lire attentivement la synthèse des ateliers et à faire part de leurs remarques. Tout comme les habitants sont invités à le faire.

11. Divers

Ultra Trail du Vercors : début septembre

En 2016 l'Ultra Trail du Vercors est passé par Rencurel. Il repasse cette année.

Séance levée à 20h30

Prochain conseil :